

Conseil maritime ultramarin de Guyane

Séance plénière

26 octobre 2021



L'enfant perdu © Phares et balises

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 7 mai 2021
 2. Élaboration du document stratégique de bassin maritime
 - restitution du séminaire de travail n°2
 - approbation du projet concernant le volet stratégique
 3. Concertation préalable
 - présentation de la démarche
 - approbation des documents à soumettre au public
 4. Questions diverses
-



1. Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 7 mai 2021

Délibération n°2021-04

Pointe Buzaré, 2007 © S. Linares

2. Élaboration du DSBM

A tropical landscape featuring a thatched-roof gazebo in the foreground, surrounded by numerous tall palm trees. In the background, there is a body of water and some buildings. The scene is lush and green, with a cloudy sky.

Cadre réglementaire

Code de l'environnement :

« Art. R. 219-1-23. - *Le document stratégique de bassin maritime précise et complète les orientations de la stratégie nationale pour la mer et le littoral au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres* »

Le processus d'élaboration et le contenu sont définis par le code de l'environnement.

Les directives européennes (DCPEM et DCSMM) ne s'appliquent pas en Guyane.

Cadre réglementaire

- Il traite des 4 premières thèmes de la stratégie nationale pour la mer et le littoral
- la protection des milieux, des ressources, des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites, des paysages et du patrimoine ;
 - la prévention des risques et la gestion du trait de côte ;
 - la connaissance, la recherche et l'innovation ainsi que l'éducation et la formation aux métiers de la mer ;
 - le développement durable des activités économiques, maritimes et littorales et la valorisation des ressources naturelles minérales, biologiques et énergétiques

Hiérarchie des normes

Opposabilité du DSBM, cf art L219-4 :

Doivent être compatibles avec les objectifs et dispositions du DSBM :

- plans, les programmes et les schémas relatifs aux **activités exclusivement localisées dans les espaces maritimes**
- dans ces mêmes espaces, les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements, publics et privés, **soumis à étude d'impact** et certaines décisions code minier (PER, concession, lorsqu'elles concernent des substances minérales autres que celles énumérées à l'article L. 111-1 du même code)
- schémas de mise en valeur de la mer
- schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine
- les schémas de cohérence territoriale (ou PLU, ou document en tenant lieu ou CC) (ordonnance du 17 juin 2020)

Hiérarchie des normes

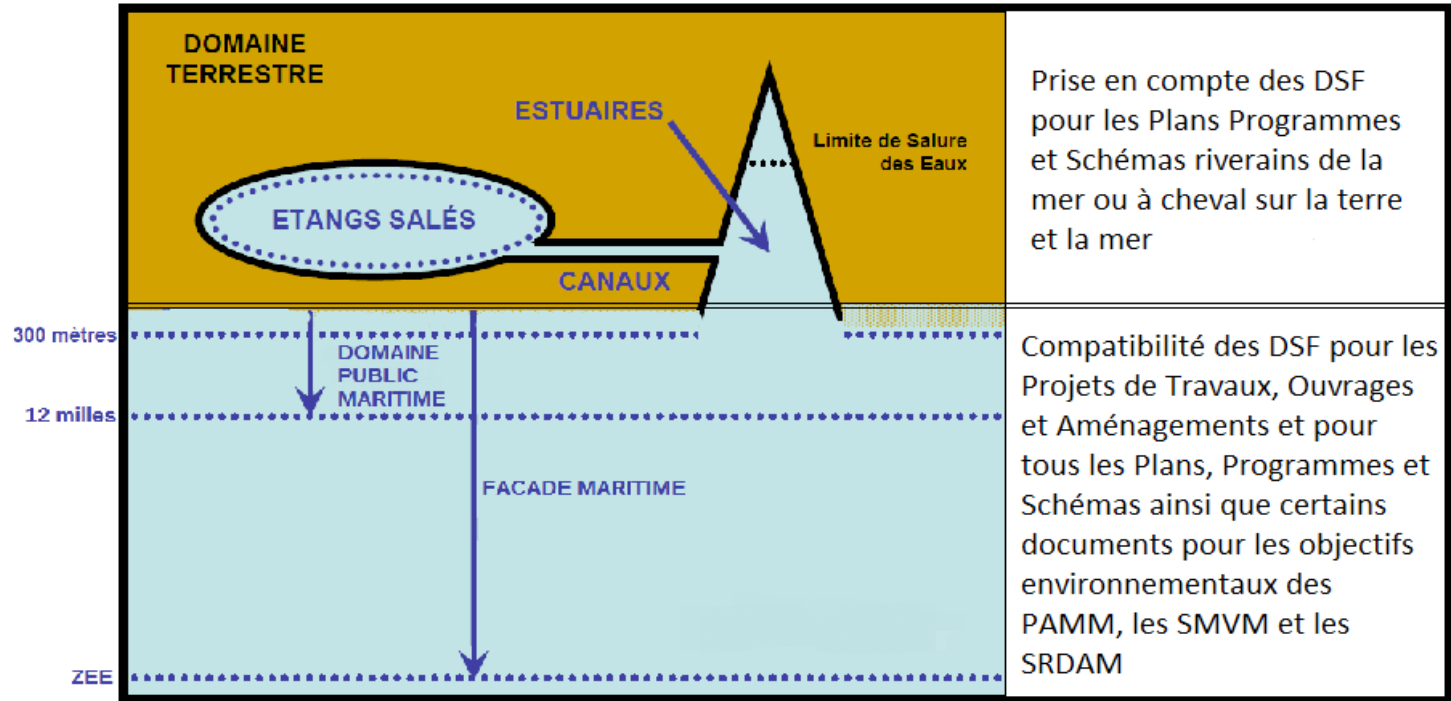
Opposabilité du DSBM, cf art L219-4 :

Doivent prendre en compte le DSBM :

- lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir des incidences significatives sur la mer, les plans, les programmes et les schémas applicables aux espaces et territoires maritimes et côtiers

ex. : SAR (hors SMVM), SDAGE, PGRI, charte PNRG, plans de gestion des réserves naturelles, projet stratégique des ports (politique d'aménagement et développement durable + dessertes du port et politique en faveur de l'intermodalité)

Hiérarchie des normes



Source DIRM MEMN

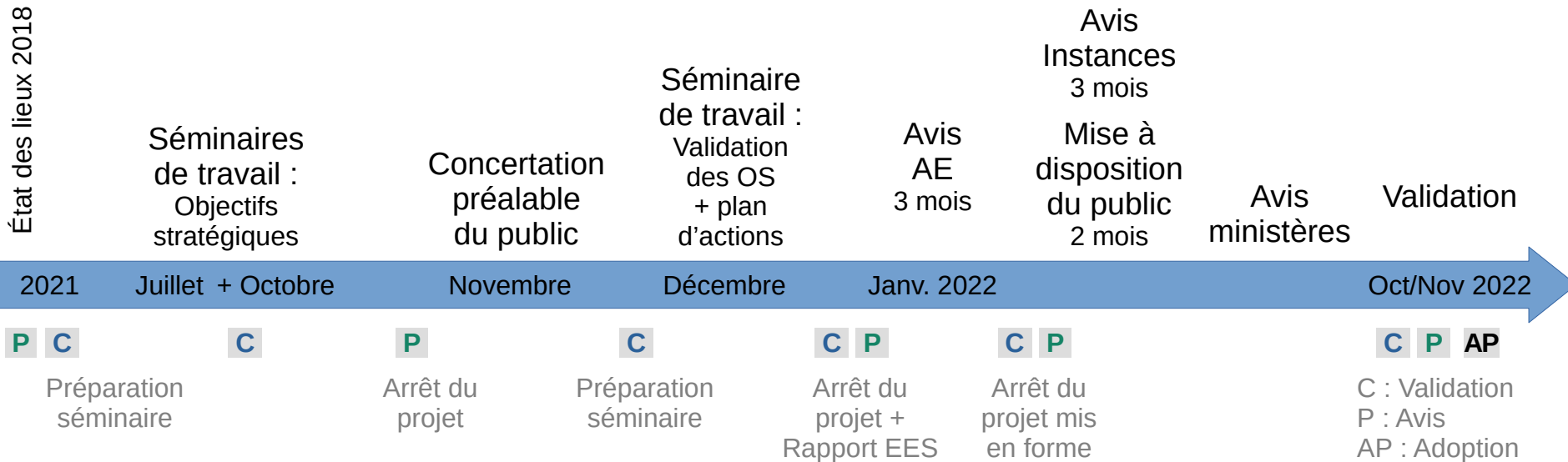
Contenu

Le document stratégique comprend deux volets :

- un volet stratégique
 - synthèse de l'état des lieux *réalisé*
 - objectifs socio-économiques et environnementaux à atteindre *en cours*
 - leur évaluation : indicateurs
- un volet opérationnel *à venir (décembre)*
 - plan d'actions dont les mesures organisent une gestion intégrée et durable de la mer et du littoral
 - dispositif de suivi permettant l'évaluation du plan d'actions.

2. Élaboration du DSBM

État des lieux 2018



C = Commission DSBM

P = CMU plénier

AP = Arrêté préfectoral

+ Évaluation environnementale tout au long du projet

Séminaire du 8 octobre 2021 © M. Chevolut



2. DSBM : restitution des séminaires

2. DSBM : restitution des séminaires

Séminaire n°1



du 5 au 9 juillet 2021

17 participants

Groupes de travail thématiques « filières » :

GT1 Pêche et aquaculture (10 pers.)

GT2 Plaisance et activités nautiques (8 pers.)

GT3 Environnement marin, aménagement des espaces côtiers et ressources non vivantes (10 pers.)

GT4 Ports de commerce, croisière et réseaux maritimes (4 pers.)

Thématiques « transversales » :

Gouvernance et contrôle - Coopération régionale maritime - Environnement marin & patrimoine - Formation aux métiers de la mer - Recherche & innovation - Risques et sécurité - Information & sensibilisation - changement climatique

Suite du séminaire n°1



Production de fiches de synthèse thématiques



Compléments apportés par les membres du CMU (6 retours mails)



Analyse par thématique : adéquation enjeux/objectifs, thèmes non abordés
+ analyse transversale, vision d'avenir



Tableau de synthèse

Support pour le
séminaire n°2

Suite du séminaire n°1



Tableau de synthèse

=> regroupement selon les 4 premières thèmes de la stratégie nationale pour la mer et le littoral à décliner

- la protection des milieux, des ressources, des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites, des paysages et du patrimoine ;
- la prévention des risques et la gestion du trait de côte ;
- la connaissance, la recherche et l'innovation ainsi que l'éducation et la formation aux métiers de la mer ;
- le développement durable des activités économiques, maritimes et littorales et la valorisation des ressources naturelles minérales, biologiques et énergétiques

=> objectifs reformulés

=> ajout de sujets incontournables non abordés

2. DSBM : restitution des séminaires

Séminaire n°2



8 octobre 2021

25 participants

Groupes de travail tournants :

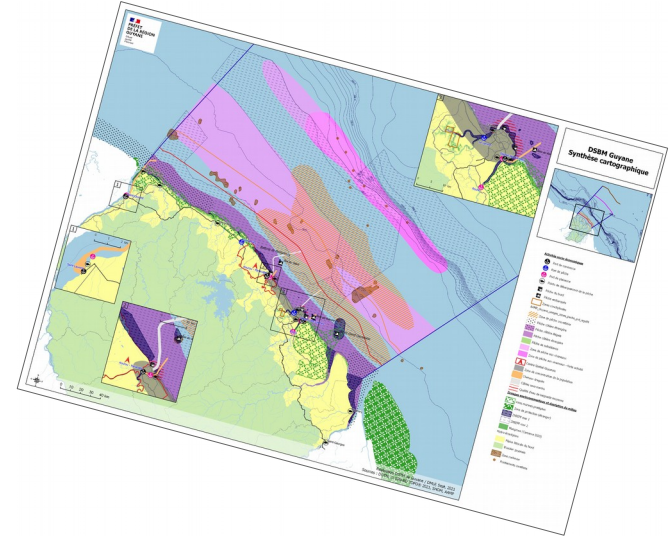
1. protection des milieux et acquisition de connaissance
2. prévention des risques et gestion du trait de côte
3. gouvernance et coopération
4. pêche, contrôle, tissu économique et attractivité
5. ports, aménagement et ressources non vivantes

4. Travail en groupes

Objectifs :

- Écrire la vision d'avenir : à exprimer en une ou deux phrases
- Compléter le tableau de synthèse

+ carte à disposition pour localiser les éléments discutés, à compléter si besoin



proposition de formulation d'objectif stratégique	Après les propositions faites en séminaire n°1 le 04/09, croquer, proposer, et compléter				
Objectif stratégique	Objectif spécifique	Cadre d'actions	Répond aux enjeux suivants :	Indicateur	Freins à lever
la protection des milieux, des ressources, des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites, des paysages et du patrimoine					
Préserver la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes marins et littoraux	Améliorer les connaissances sur les milieux et les espèces dans une optique de gestion écosystémique des usages	- Mener des études pour améliorer la connaissance des espèces côtières et hauturières : requins, invertébrés (à préciser), faune benthique (à préciser), etc. (ex : lamantin), en concertation avec le service de l'écologie - Prévoir l'accueil et le suivi des espèces - Évaluer les services écosystémiques de la zone - Définir les moyens - Définir le moyen - Définition de germes - Mise en œuvre de mesures ERCA (sésifir des mesures incontournables) - Mesure de protection des habitats rochers	- Connaissance et suivi des espèces et de leur habitat		
		Actions	Enjeux	Indicateurs	Freins à lever
	S-1.1	- Mener des études pour améliorer la connaissance des espèces côtières et hauturières : requins, invertébrés (à préciser), faune benthique (à préciser), etc. (ex : lamantin), en concertation avec le service de l'écologie - Prévoir l'accueil et le suivi des espèces - Évaluer les services écosystémiques de la zone - Définir les moyens - Définir le moyen - Définition de germes - Mise en œuvre de mesures ERCA (sésifir des mesures incontournables) - Mesure de protection des habitats rochers			
	S-1.2	- Mener des études pour améliorer la connaissance des espèces côtières et hauturières : requins, invertébrés (à préciser), faune benthique (à préciser), etc. (ex : lamantin), en concertation avec le service de l'écologie - Prévoir l'accueil et le suivi des espèces - Évaluer les services écosystémiques de la zone - Définir les moyens - Définir le moyen - Définition de germes - Mise en œuvre de mesures ERCA (sésifir des mesures incontournables) - Mesure de protection des habitats rochers			

Plage des Hattes, Awala-Yalimapo, 2017 © A. Lotte



2. DSBM : projet de volet stratégique

2. DSBM : projet de volet stratégique

Trame du DSBM (1/2)

Préambule : Cadre d'élaboration du DSBM

I. Cadre national et européen de la politique maritime

II. L'échelle du bassin Guyane

1. Périmètre d'application
2. Conseil maritime ultramarin

III. Contenu du document stratégique de bassin maritime

IV. Portée juridique du document

V. Élaboration du document stratégique de bassin maritime

1. Processus d'élaboration
2. Évaluation environnementale

Partie 1 : Situation de l'existant

I. État des lieux et enjeux

1. Présentation générale du bassin maritime
2. Protection des milieux
3. Prévention des risques et gestion du trait de côte
4. Développement durable des activités économiques
6. Les acteurs et outils de planification

II. Avenir souhaité pour la façade

2. DSBM : projet de volet stratégique

Trame du DSBM (2/2)

Partie 2 : Objectifs stratégiques

Axe I – La protection des milieux, des ressources, des équilibres biologiques et écologiques ainsi que la préservation des sites, des paysages et du patrimoine

Axe II – La prévention des risques et la gestion du trait de côte

Axe III – La connaissance, la recherche et l'innovation ainsi que l'éducation et la formation aux métiers de la mer

Axe IV – Le développement durable des activités économiques, maritimes et littorales et la valorisation des ressources naturelles minérales, biologiques et énergétiques

Axe V – Gouvernance et coopération

Description des indicateurs associés

Partie 3 : Mise en œuvre opérationnelle

I. Plan d'actions

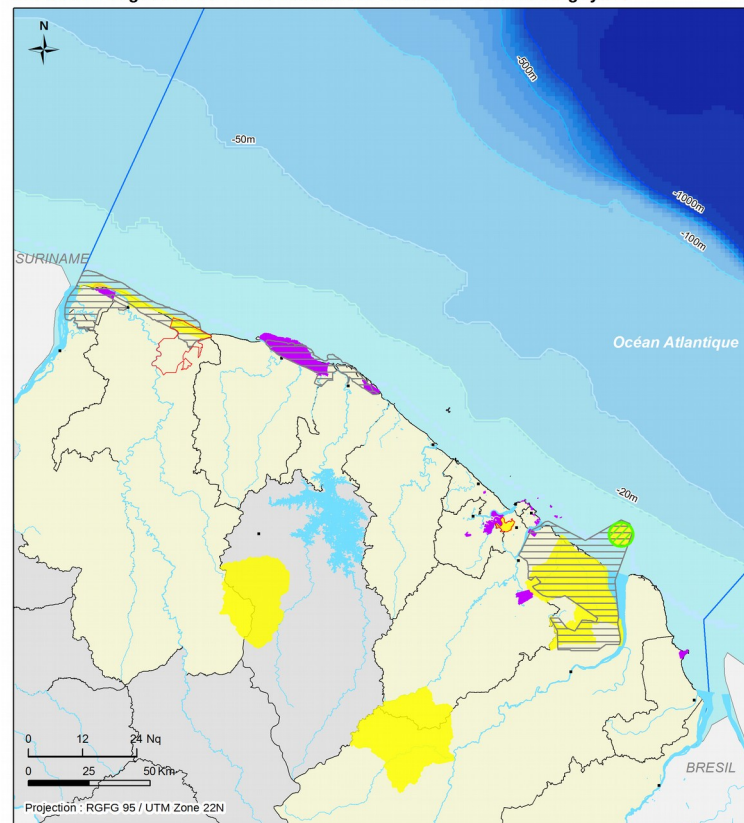
II. Modalités d'évaluation

Annexes

- Rapport « Situation de l'existant »
- Rapport d'évaluation environnementale
- Documents des références

Enjeux environnementaux

- Des enjeux d'amélioration et de partage des connaissances
- Des enjeux de protection et de mise en valeur : la préservation d'un milieu marin encore mal connu mais que l'on sait très riche en biodiversité est un enjeu majeur
- Des enjeux liés aux relations entre acteurs / partage des informations
- Des enjeux de coopération



Protections réglementaires

- Arrêté de protection de biotope
- Réserve naturelle nationale

Protections internationales

- Zone Ramsar
- Zone de la convention de Carthage

Limites administratives

- Zone économique exclusive
- Commune littorale

Protections contractuelles

- Terrain du conservatoire du littoral

Sources : SHOM, AAMP, GEBCO, INPN

Copyrights : © BDTopo (IGN), FAO, BDCarthage

Réalisation : Cerema / DTer NC

Date : 11/2015

Enjeux risques / gestion du trait de côte

- Adaptation de l'aménagement au recul du trait de côte + élaboration de stratégies de recul des populations
- Protection des côtes à enjeux et préservation de la mangrove
- Risques techno : réduction des contaminants chimiques et atmosphériques
- Risques sanitaires : qualité des eaux de baignade
- Sécurité maritime : secours en mer, mise à jour du dispositif ORSEC maritime et exercices, préparation en cas de pollution maritime



Enjeux activités économiques : pêche

- Amélioration et partage des connaissances et du suivi des ressources halieutiques + interactions environnement/pêche
- Amélioration des connaissances des pratiques vivrières et de loisirs
- Création d'infrastructures, services et équipements des ports de pêche artisanale et points de débarquements, et modernisation de l'existant
- Structuration des filières
- Export en frais vers la métropole et à l'étranger
- Renouvellement de la flotte de pêche
- Offre de formation initiale maritime en Guyane et renforcement de la formation continue. Formation aux métiers de la mer, et à la langue (intégration)
- Lutte contre la pêche INN, française et étrangère, professionnelle et de plaisance



Enjeux activités économiques : plaisance

- Conciliation des usages
- Engouement pour la mer, attractivité
- Simplification administrative
- Infrastructures, services et équipements
- Qualité des eaux de baignade
- Secours en mer



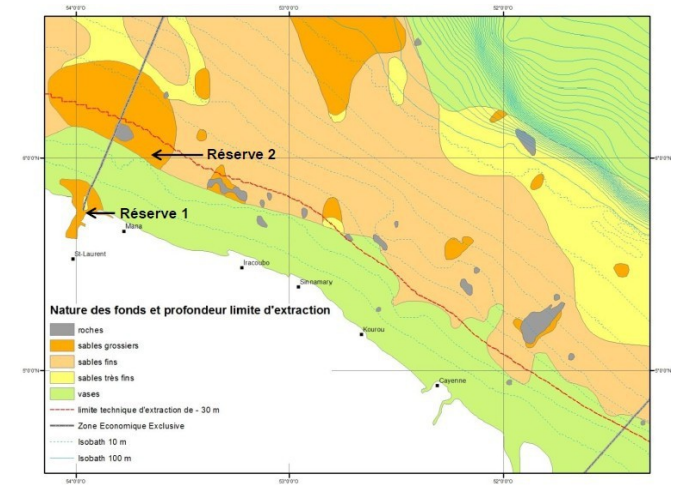
Enjeux activités économiques : ports de commerce, croisière et réseaux maritimes

- formation aux métiers de la mer, et à la langue (intégration)
- interactions mer-fleuve
- impacts environnementaux des activités sur les milieux et espèces
- Modernisation et mise à niveau des infrastructures portuaires
- Attractivité des zones industrialo-portuaires
- Compétitivité portuaire
- Accessibilité (dragage et desserte routière) et intermodalité
- Sûreté et sécurité
- Cohabitation commerce-croisière



Enjeux activités économiques : ressources minérales et énergies marines renouvelables

- Gisements de sables et granulats (connaissance, identification des zones, impacts)
- Coopération avec les États voisins concernant les prélèvements des sédiments
- Connaissance des potentialités en EMR
- Évaluation des impacts sur l'environnement



Réserves de sable potentiellement exploitables sur le plateau continental, BRGM, 2013

Enjeux Gouvernance et coopération

- Interface, coordination des actions et partage des informations entre les différents acteurs
- Point d'entrée / guichet unique, pour clarifier les rôles, optimiser les actions, éviter les doublons et simplifier les démarches administratives
- Compréhension et appropriation par tous les acteurs des enjeux environnementaux
- Suivi de l'évolution des différentes filières et soutien des différents opérateurs
- Financement pérenne des dispositifs en place



2. DSBM : projet de volet stratégique

Avenir souhaité pour le bassin – horizon 2030

- Gouvernance / échanges entre acteurs optimisés ⇒ guichet unique
 - Appropriation des enjeux environnementaux ⇒ bon état du milieu marin et de ses espèces emblématiques
 - Contrôles renforcés pour contenir la pêche illégale
 - Filière pêche rendu attractive (renouvellement de la flotte, équipements adaptés, organisation des producteurs, formations...)
- Coopération à l'échelle du plateau des Guyanes, dans tous les domaines
 - Modernisation des infrastructures portuaires + POMU
 - Réappropriation du littoral pour la plaisance et activités nautiques, éléments de patrimoine valorisés
 - Adaptation à la dynamique côtière
 - Sécurité maritime renforcée
 - Connaissance acquises permettent envisager projets concernant ressources minérales et EMR

2. DSBM : projet de volet stratégique

Objectifs stratégiques

21 objectifs stratégiques

déclinés en **55** objectifs particuliers

Axe I – Objectifs environnementaux

1. Préserver la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes marins et littoraux
2. Préserver les ressources halieutiques, pour permettre un développement durable des pêcheries, respectueux des équilibres biologiques
3. Réduire les pressions exercées sur l'environnement par les activités et aménagements anthropiques
4. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines
5. Préserver et mettre en valeur les sites, les paysages et le patrimoine

Liens avec stratégies biodiversité / aires protégées, SDAGE



Axe II – Objectifs risques / gestion du trait de côte

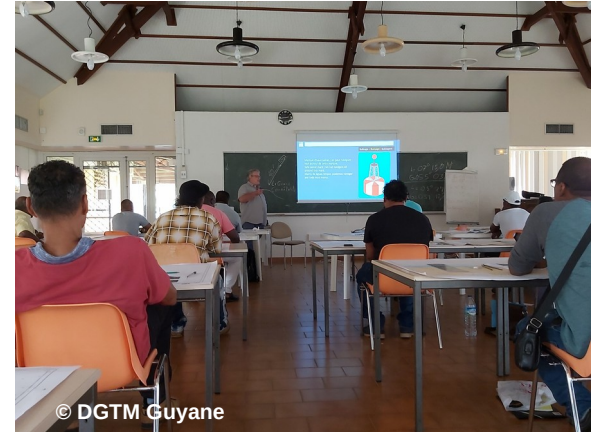
1. Mettre en place une gestion intégrée du littoral et de l'interface terre-mer au regard des aléas littoraux
2. Renforcer la sécurité maritime
3. Améliorer la qualité des eaux de baignades
4. Se préparer face aux risques de pollution maritime

Liens avec PGRI et SDAGE



Axe III – Objectifs connaissance / formation

1. Renforcer les moyens pour l'acquisition et le partage des connaissances
2. Développer l'attractivité et la qualification des emplois de l'économie bleue



Axe IV – Objectifs activités économiques

1. Soutenir une pêche maritime professionnelle durable et compétitive
2. Mieux connaître et gérer les pratiques de pêche non professionnelle
3. Contrôler et réglementer les activités
4. Mettre en place et gérer des équipements portuaires qui répondent aux besoins des professionnels de la pêche
5. Renforcer le tissu économique autour de la pêche, de la plaisance et des activités portuaires
6. Assurer un développement durable et compétitif des ports de commerce
7. Aménager et gérer le littoral pour accompagner le développement des activités de plaisance et de loisirs de manière harmonieuse et sécurisée
8. Approfondir les connaissances sur les potentialités et les conditions d'utilisation des ressources marines non vivantes pour anticiper leur développement



Axe V – Objectifs gouvernance et coopération

1. Optimiser les actions et fluidifier les relations entre acteurs du monde maritime
2. Renforcer la coopération maritime avec les États voisins



Délibération n°2021-05

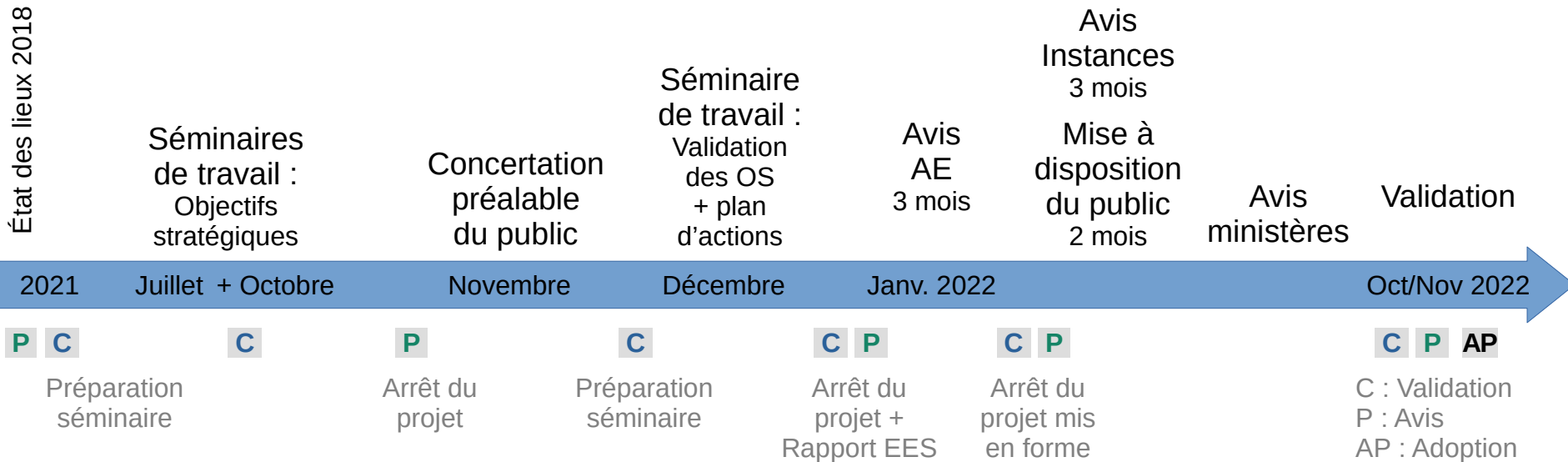
Estuaire de la rivière de Kaw, 2009 © S. Linarès



3. Concertation préalable

3. Concertation préalable

État des lieux 2018



C = Commission DSBM
P = CMU plénier
AP = Arrêté préfectoral

+ Évaluation environnementale tout au long du projet

3. Concertation préalable

Dates : du 2 au 28 novembre

=> s'informer sur les enjeux, déposer ses commentaires sur la vision d'avenir proposée, partager et échanger sur les objectifs stratégiques proposés

- **Mise à disposition des documents**
 - projet de DSBM
 - plaquette de présentation
 - questionnaire

Voie dématérialisée : Internet de l'État, relai sur les sites des membres du CMU

Voie papier : DGTM Cayenne, Sous-préfecture Saint-Laurent, communes littorales

3. Concertation préalable

Dates : du 2 au 28 novembre

- **Réunions publiques**
 - lieux à préciser, 5 réunions réparties sur le littoral :
Awala, Iracoubo, Kourou, Île de Cayenne, Saint-Georges
- **Participation à des évènements**
 - Fête de la science : village des sciences (20/11)

3. Concertation préalable

Communication :

- communiqué de presse
- affiche
- site Internet + réseaux sociaux
- diffusion d'un spot radio/télé
- participation à une émission radio/télé



CONCERTATION PUBLIQUE

Quel avenir pour la mer et le littoral en Guyane ?

Le conseil maritime ultramarin élabore le document stratégique de bassin maritime.
Donnez votre avis en répondant au questionnaire,
lors des réunions publiques, sur Internet ou dans votre mairie

du 2 au 28 novembre 2021

Plus d'informations sur www.guyane.gouv.fr

PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Crédit photo A.BORIE © ODyC

Vision d'avenir en 2030

Quel avenir voulons-nous pour notre territoire ?

La situation de l'existant du bassin Guyane a permis de faire émerger des enjeux aussi bien écologiques que thématiques, intéressant l'ensemble des filières maritimes. Sur cette base, les acteurs du conseil maritime ultramarin ont exprimé l'avenir souhaité pour le bassin à l'horizon 2030.

En 2030, les acteurs de l'avenir du bassin travaillent de manière optimisée grâce à la coordination d'un guichet unique ; les interlocuteurs et leurs responsabilités sont bien identifiés, les informations sont partagées entre tous et les résultats des études menées sur le territoire sont publiés. Les acteurs recourent à des experts locaux, qui connaissent le territoire, pour toute mission d'étude ou pour développer les projets. La bibliographie existante est exploitée, et l'accès aux données déjà produites bénéficie au territoire et aux acteurs économiques. La mise en œuvre de projets s'en trouve simplifiée. Cela permet une meilleure compréhension et intégration des enjeux environnementaux, et une meilleure acceptation des contraintes à respecter pour assurer un bon état du milieu marin et de ses espèces emblématiques. Les générations futures ont le sens et la culture de la mer, elles souhaitent la préserver pour en vivre.

Les contrôles renforcés et coordonnés avec les États voisins permettent de contenir la pêche illégale, qui menace la filière guyanaise de pêche et la bonne gestion des ressources halieutiques. L'avenir pour la pêche repose sur le renouvellement de la flotte, la mise en place d'équipements adaptés et sur une organisation des producteurs qui accompagne efficacement le développement économique de la filière, dans le respect de l'environnement et des équilibres biologiques. La filière est devenue attractive grâce aux formations mises en place et pérennisées. Les marchés sont diversifiés, et les produits transformés sont valorisés tant localement qu'à l'export.

Les collaborations se sont développées à l'échelle du plateau des Guyanes, notamment sur le sujet de la biodiversité et des aires protégées. Les échanges interrégionaux se multiplient dans tous les domaines, et les freins sont levés pour assurer la connectivité portuaire régionale et locale, dans un esprit d'intermodalité avec les échanges terrestres.

L'accroissement des activités maritimes est mondial et entraîne l'accostage de navires plus grands : plus de 190 m. La plateforme offshore multi-usages (POMU), incluse dans le projet stratégique du Grand port maritime de Guyane (GPMG), constitue un nœud modal international ; sa mise en œuvre est en cours, dans le respect des contraintes environnementales, économiques et sociales. Installée au large, le GPMG disposera à terme d'un plus grand tirant d'eau. Il s'agit de maintenir les lignes directes et de créer des lignes de cabotage, ainsi qu'une desserte des différents bassins guyanais. Pour améliorer la productivité et le transit de marchandises, des portiques, traitant plus rapidement les conteneurs, devront remplacer les grues. En résumé, l'avenir portuaire repose sur la modernisation des infrastructures et la capacité à se projeter dans des horizons lointains pour la POMU.

Concernant la navigation de plaisance, l'avenir rime avec réappropriation du littoral. En 2030, les équipements de débarquement/embarquement sont libérés de toute présence illicite grâce au renforcement des contrôles, et permettent l'accès maritime à des sites touristiques. De nouvelles infrastructures dédiées à la navigation de plaisance sont envisagées. Les patrimoines présents sont valorisés, grâce à des outils comme le « loto du patrimoine ».

En matière de gestion des risques côtiers et de sécurité maritime, la communication largement déployée permet une appropriation des phénomènes naturels et des procédures d'intervention par l'ensemble des citoyens et des usagers de la mer. Les acteurs du territoire se sont adaptés aux phénomènes d'érosion et la population est au moins en partie relocalisée.

Les ressources en granulats marins et les potentialités en énergies marines renouvelables sont bien identifiées, et les modalités de leur exploitation, dans le respect de l'environnement, sont connues. Les projets entrent en phase opérationnelle.

Concertation du public

Novembre 2021

Consultations finales
des institutions -
Consultation du public

Juin - septembre 2022

2017-2018

2021

2022

2021

2022

2022

2022

2022

2022

2022

2022

Elaboration
de l'état des lieux

Travail
sur le volet stratégique

Travail
sur le plan d'action

Décembre 2021-janvier 2022

Avis de l'autorité
environnementales

Février -avril 2022

Approbation finale
du DSBM

Novembre 2022

Quel avenir pour la mer et le littoral en Guyane ?

Concertation publique du 2 au 28 novembre 2021

Participez en répondant au questionnaire sur
www.guyane.gouv.fr

Le conseil maritime ultramarin de Guyane rassemble les acteurs du monde maritime. Il comprend des représentants des élus , des entreprises, des usagers, des associations....

Il est chargé d'élaborer une stratégie maritime pour le territoire : c'est le document stratégique de bassin maritime (DSBM).

Contact :

Conseil maritime ultramarin
Direction générale des territoires et de la mer
Direction de la mer, du littoral et des fleuves
2 bis, rue Simon Mentelle - CS 760003 - 97306 Cayenne cedex
Téléphone : 05 94 29 36 21

dm-guyane@developpement-durable.gouv.fr

Ressources minérales

La ressource en sable devient rare, alors que les besoins pour la construction sont importants. Pour compléter la production des carrières terrestres, le recours à l'utilisation des sables marins pourrait être envisagé.

Trait de côte

Les communes de Kourou, d'Awala-Yalimapo et de l'Île de Cayenne sont particulièrement touchées par les phénomènes d'érosion. Les évolutions du trait de côte peuvent atteindre jusqu'à 6 km en 50 ans.

84 % des guyanais résident sur les communes littorales. Les **contraintes pour l'aménagement** sont multiples : ensablement des accès portuaires, érosion côtière, délimitation administrative imprécise... Cette instabilité a toutefois permis une relative protection du littoral d'une artificialisation incontrôlée.



Ports de commerce, croisières et réseaux maritimes

95 % des produits importés transitent par le port de commerce de Dégrad des Cannes, soit un trafic global de **800 000 T/an** pour le Grand Port Maritime de la Guyane. De nombreux projets sont en cours : modernisation des équipements, extension du port, création d'un poste frontalier communautaire (sécurité sanitaire des produits alimentaires, lutte contre l'introduction d'espèces nuisibles pour les végétaux).

Le port de l'Ouest accueille **près de 30 000 passagers/an** (port piroguer + bac international). Le port de commerce traite environ **25 000 T/an**. Des aménagements portuaires importants sont prévus, notamment une opération de dragage pour augmenter le tirant d'eau du chenal d'accès.

La **desserte maritime** est assurée par plusieurs lignes régulières depuis/vers la Métropole ou la zone Caraïbes.

Dans le domaine de la **croisière**, le site portuaire de Dégrad des Cannes accueille un à deux navires par an ; **15 escales en 2019 aux îles du Salut**.

Déchets plastiques

Les déchets plastiques ont un impact considérable sur les écosystèmes et les organismes marins. Ils font partie des menaces majeures pour la biodiversité marine guyanaise.



Environnement marin

La diversité des habitats et des espèces de la côte guyanaise est unique. L'écosystème de haute-mer accueille une diversité de cétacés élevée, tous protégés au niveau national.

363 espèces de poissons, 52 espèces d'oiseaux, 5 espèces de tortues marines, 35 espèces de requins fréquentent les côtes guyanaises.



3 zones sont répertoriées en **aires marines protégées**.

Toute la frange littorale est principalement occupée par des zones humides : les **marais et mangroves**, des écosystèmes uniques. Le fonctionnement écologique de la mangrove, et son rôle dans le stockage de carbone (bien plus important que la forêt) sont mal connus. **La Guyane comporte 70% des mangroves françaises.**

Les milieux littoraux sont riches en biodiversité : les **vasières, lagunes et marais** sont de hauts lieux de passage de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. Les plages de Guyane font partie des sites mondiaux de pontes de tortues marines. Les zones humides sont exceptionnelles pour la faune : **présence de lamantins, loutres géantes, caïmans, riche avifaune...**



Pêche & aquaculture

La Guyane compte **370 marins pêcheurs** dont **85% de nationalité étrangère**.

Ils se répartissent sur trois flottilles : **13 chalutiers crevetiers, 45 ligneurs vénézuéliens** sous licences communautaires et plus de **100 navires de pêche artisanale** de moins de 12 mètres.

Le secteur de la pêche est le **troisième secteur de production et d'exportation** derrière le secteur spatial et le secteur minier.

Une **pêche de loisirs** et une **pêche vivrière** sont pratiquées localement. **L'aquaculture** est peu développée.

Les **ressources halieutiques** en Guyane ne semblent pas menacées. Elles subissent toutefois les variations environnementales dues au changement climatique et une **forte pression de pêche illégale étrangère**.

Aucune formation initiale maritime n'est à ce jour proposée en Guyane.

Les **équipements** des points de débarquement (machine à glace, point de pesée...) et ceux permettant l'entretien, le carénage et la réparation des navires, manquent.

Energies marines renouvelables

Hydrolienne, marémotrice, houlomotrice, thermique, osmotique, éolienne ou solaire. Les potentialités en énergies marines renouvelables sont à ce jour peu connues. L'utilisation des courants marins pourrait être intéressante.



Plaisance et activités nautiques

La navigation de plaisance est peu développée : **150 voiliers et 2541 navires à moteurs** sont enregistrés en 2020.

Une quinzaine de structures propose **des activités nautiques**. La qualité des eaux de baignade sur les sites contrôlés par l'ARS est globalement insuffisante.

Quel avenir pour la mer et le littoral en Guyane ?

Document stratégique du bassin maritime de Guyane

Questionnaire

Votre rapport à la mer et au littoral

Êtes-vous ... ?

professionnel de la mer
Précisez votre profession :

usager de loisirs ou occasionnel
Quelle activité pratiquez-vous :
 pêche de loisir
 pêche vivrière
 promenade en bord de mer
 activités nautiques. Précisez :
 autre activité Précisez :

Allez-vous fréquemment en mer ou en bord de mer ?

de manière occasionnelle
 souvent
 tous les jours

Que recherchez-vous quand vous fréquentez la mer ou le littoral ?

un espace de loisirs un lieu de calme et de détente
 un espace de travail un moyen de subsistance
 autre Précisez :

Quelles sont vos préoccupations concernant le milieu marin et le littoral ?

Concernant le projet de DSBM...

Le diagnostic environnemental, social et économique présenté et les enjeux identifiés vous paraissent-ils refléter la situation de la façade ?

.....

Partagez-vous la vision pour la façade à l'horizon 2030 présentée dans la stratégie (texte et carte) ?

.....

Sur la base du diagnostic, la vision à l'horizon 2030 permet de dégager de grandes orientations stratégiques pour l'avenir de notre façade maritime à cette échéance. Afin d'atteindre cet avenir souhaité, des objectifs stratégiques, généraux et particuliers, ont été fixés. Ils sont présentés en partie 2 du document.

Quelles actions vous semblent importantes pour aller vers une mer plus propre, plus productive et des écosystèmes en bonne santé ?

.....

Quelles actions vous semblent importantes concernant le développement des activités maritimes et littorales (pêche, plaisance, transport maritime, formation, etc.)

.....

Avez-vous d'autres observations ou suggestions à formuler ?

.....

Mieux vous connaître

Êtes-vous ?

une femme un homme

Quel est votre âge ?

15 à 19 ans
 20 à 24 ans
 25 à 39 ans
 40 à 54 ans
 55 à 64 ans
 65 ans ou plus

Quelle est votre nationalité ?

.....

Estimez-vous être suffisamment informé sur les politiques publiques engagées concernant la mer et le littoral ?

Oui
 Non
 Je n'ai pas d'avis

Quelle est votre profession ?

Agriculteurs exploitants
 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
 Cadres et professions intellectuelles supérieures
 Professions intermédiaires
 Employés
 Ouvriers
 Retraités
 Autres personnes sans activité professionnelle

Quelle commune habitez-vous ?

.....

Comment avez-vous entendu parler de cette concertation ?

Par internet (réseaux sociaux, e-mails...)
 Par mon réseau professionnel ou privé
 Par les médias (TV, presse, radio...)
 Par une association
 Par ma collectivité (mairie, communauté d'agglomération, établissement public...)
 Autre (préciser)

Délibération n°2021-06

4. Questions diverses

